
DONATION FROM THE UK

There are three different possibilities:

- 1,000 GBP for Curatorial Research Stay
- 2,500 GBP for Emerging Art Spaces Projects
- 5,000 GBP for Museum & Biennial Lead Projects

Yes, I would like to support Fluxus Art Projects as a:

- Benefactor [5,000 GBP]
- Patron [2,500 GBP]
- Friend [1,000 GBP]

Your details:

Name that will appear on the list of supporters :

Email:

PREFERRED METHOD OF PAYMENT

By cheque

Made payable to Fluxus Art Projects
(Charity n° 1115982)

To be addressed to

Fluxus Art Projects c/o Service Culturel
23 Cromwell Road
London SW7 2EL

By bank transfer

HSBC UK

Account name: Fluxus Art Projects

Account number: 90748609

Sort code: 40-11-58

Gift Aid

As a charity, for every pound you give, Fluxus Art Projects can collect an extra 25p from HMRC and it doesn't cost a thing.

- I give my permission to Fluxus Art Projects to claim Gift Aid on all donations I have made within the previous four financial years and on any future donations that I may make, until I notify otherwise. I understand I must pay an amount of income tax or capital gains tax equal to the tax deducted from donations.

THANK YOU

Please return the completed donation form by email or by post to Fluxus Art Projects:

- isabelle.manci@institutfrancais.org.uk
- Service Culturel
23 Cromwell Road
London SW7 2EL

Date:

Signature:



DONATION DEPUIS LA FRANCE

Il existe trois degrés de cotisation :

- 1.000 EUR pour les voyages curatoriaux et publications.
- 2.500 EUR pour les projets d'expositions dans les structures alternatives.
- 5.000 EUR pour les projets d'expositions dans les musées et biennales.

J'aimerais soutenir Fluxus Art Projects comme :

- Bienfaiteur [5.000 EUR]
- Patron [2.500 EUR]
- Ami [1.000 EUR]

Vos détails :

Nom tel qu'il apparaîtra sur notre liste de donateurs :
Email :

ÉLIGIBILITÉ AUX DÉDUCTIONS FISCALES DE VOS DONNS

Vos dons pour FAP transiteront par la Fondation de France au titre du Transnational Giving Europe.

Ils seront déductibles en France :

- pour les entreprises : 60 % du montant du don déductible de l'Impôt sur le Revenu ou sur les Sociétés pris dans la limite de 5 % du chiffre d'affaires avec une possibilité de report sur cinq ans.
- pour les particuliers : 66 % du montant du don déductible de l'Impôt sur le Revenu dans la limite de 20 % des revenus imposables.

Une attestation fiscale à joindre à votre déclaration d'impôt sur le revenu (IS pour les entreprises) vous sera envoyée sous trois semaines.

Les dons éligibles au TGE ne sont pas déductibles au titre de l'Impôt de solidarité sur la fortune (ISF)

Par ailleurs, seuls les dons supérieurs à 5 € font l'objet d'une attestation fiscale. Le TGE ne traite pas les adhésions et cotisations.

EFFECTUER VOTRE DON

1| Connectez-vous sur le site de la Fondation de France :

<https://dons.fondationdefrance.org/tge/~mon-don>

2| Dans 'Le bénéficiaire que je souhaite soutenir' sélectionnez: **Royaume Uni > TGE Fluxus Art Projects**, qui apparaîtra de cette manière : **TGE 00459/FLUXUS/Royaume-Uni**

3| Indiquez le montant correspondant à votre degré de cotisation, puis vos coordonnées [y compris votre adresse email] et enfin le mode de paiement souhaité.

* Vous recevrez instantanément un message de la Fondation de France, confirmant votre don et annonçant également la mise à disposition de votre reçu fiscal électronique.

MERCI À VOUS

**Nous vous invitons à retourner le
formulaire complété par email ou voie
postale :**

- isabelle.manci@institutfrancais.org.uk
- Fluxus Art Projects c/o Service Culturel
23 Cromwell Road
London SW7 2EL, Royaume-Uni

Date :

Signature :

